Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Droit			
Code	SOAS1B01AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Florence MOUFFE** (florence.mouffe@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Mons - Campus **Mathilde DEVAUX** (mathilde.devaux@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Hélène H DELCOURT** (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Hélène H DELCOURT** (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à familiariser les étudiants avec l'approche juridique et à acquérir un ensemble de notions de base.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

I. Identifier et exploiter les sources juridiques de référence = competence 1

II. Apporter un éclairage/une orientation/une réponse juridique à une situation problématique = compétence 5 et 6

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B01ASA Droit 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B01ASA Droit 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit			
Code	7_SOAS1B01ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Mathilde DEVAUX** (mathilde.devaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'introduction au droit servira à familiariser les étudiants avec le monde juridique: son langage, son organisation judiciaire. Il contribue à la formation des assistants sociaux en offrant un autre regard sur les acteurs du champ d'application et donc aussi sur les usagers. Il veille à donner des outils pour savoir où aller chercher les informations et comment les exploiter. Enfin, il invite les étudiants à adopter une démarche méthodologique et rigoureuse propre au droit mais utile de manière plus globale dans la profession.

Le cours de droit civil veillera à enseigner les règles régissant le statut de la personne humaine, la personne physique en tant que créancière et débitrice d'obligations et enfin, l'organisation des relations familiales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Adopter le langage professionnel du secteur. Toutefois, il s'agit davantage de comprendre et être capable d'expliquer plutôt que de réellement adopter le langage juridique.

II. Identifier les acteurs du champ d'intervention.

III. Comprendre la manière dont le droit civil est appliqué pratiquement, notamment par l'illustration de cas issus pour la plupart de jurisprudences.

IV. Faire face et surtout à réagir adéquatement à des cas qui pourraient se présenter devant lui.

V. Aller chercher les informations et savoir les exploiter.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les personnes: la personnalité juridique, les différentes catégories de personnes, la capacité juridique.
- La personne en tant que créancière et débitrice d'obligations : notions de biens, sources des obligations, le contrat (notions générales, types de contrat, la vente et le bail, le dépôt et le prêt, le mandat, les sûretés, la preuve des obligations et l'extinction des obligations).
- La personne dans ses relations familiales : mariage, filiation, divorce, régimes matrimoniaux et successions.

Démarches d'apprentissage

Cous magistral, analyse de situation à travers des mises en situation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses pendant le cours.

Ouvrages de référence

Terra Laboris, juridat.be

Supports

Syllabus, notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit en janvier (50%) et un examen écrit en juin (50%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50 %	Exe	50 %	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Même modalité pour septembre : L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Economie			
Code	SOAS1B02AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be) HELHa Mons - Campus **Isabelle TAILDON** (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à établir un lien entre les paramètres économiques et les choix de société et leur montrer que l'Economique et le Social sont indissociables.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques contemporaines.
II. Comprendre le modèle économique dominant.
III. Décoder son impact sur les situations sociales.
IV. Etablir des liens avec l'actualité socio-économique et politique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B02ASA Economie 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B02ASA Economie 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Code	7_SOAS1B02ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Isabelle TAILDON** (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'économie a pour l'objet l'étude de l'économie néolibérale. Il vise à donner aux étudiants les clés de compréhension des principes et du fonctionnement de l'économie dominante et à montrer les rapports de force entre les différents acteurs afin de mieux appréhender les inégalités sociales qu'ils génèrent. Les étudiants doivent se sentir concernés par cette matière à plus d'un titre : comme citoyen d'abord puisque notre système démocratique nous permet de voter pour le pouvoir politique qui développe des politiques économiques, comme travailleur social ensuite puisque l'activité économique d'un pays génère les ressources permettant le développement d'une politique sociale et qu'une excellente connaissance du monde dans lequel nous vivons permet une action réfléchie adéquate en faveur d'une société plus juste.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier et définir les concepts de base des sciences économiques.
- Nommer les agents économiques et leurs principales caractéristiques.
- Enumérer les différents marchés et leurs caractéristiques.
- Expliquer les relations entre les agents et leurs actions sur les marchés.
- Décrire et interpréter le comportement du consommateur et du producteur dans le cadre des modèles retenus.
- Distinguer l'analyse microéconomique de l'analyse macroéconomique.
- Analyser et critiquer les différents systèmes économiques en y intégrant l'approche éthique et la dimension des droits de l'homme.
- Comprendre le développement du capitalisme et les différentes formes et repérer les modifications des structures politiques et sociales qui en découlent.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une introduction aux concepts de base de l'économie, le cours s'attache à présenter les différents agents économiques et leurs actions sur les marchés. Viennent ensuite la présentation du consommateur et du producteur dans le cadre d'une réflexion microéconomique et macroéconomique. Ces réflexions seront suivies par l'étude de quelques grandes questions économiques et sociales contemporaines.

Démarches d'apprentissage

Cous magistral, groupe de discussion, travail sur des textes, analyse de la presse, intervention de personnes extérieures.

Une journée de visites sera organisée au quadrimestre 2 dans le cadre des cours d'économie et d'histoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses pendant le cours.

Un tutorat est organisé dans le cadre du projet Aide à la réussite. Il est conseillé aux étudiants d'y recourir s'ils éprouvent des difficultés dans la maitrise des notions de base et suite à la session de janvier.

La participation au cours est vivement souhaitée.

Ouvrages de référence

Bibliographie non exhaustive :

1. BAZIN D., L'éthique économique, Editions Armand Colin, 2006, 192 pages.
2. BENIER B., SIMON Y, Initiation à la macroéconomie 9e édition, Editions Dunod, 2007, 554 pages.
3. BERNIER B. et VEDIE H, Initiation à la microéconomie 2e édition, Editions Dunod, 2005, 284 pages.
4. BLANCHETON B., Histoire des faits économiques : De la révolution industrielle à nos jours, Editions Dunod, 2007, 150 pages.
5. BRASSEUR J., Petite histoire des faits économiques : Des origines aux subprimes 2e édition, Editions Armand Colin, 2010, 320 pages.
6. COMBERNALE P., Les grandes questions économiques et sociales, Editions La découverte, 2009, 448 pages.
7. DE MONTBRIAL T., FAUCHART E., Introduction à l'économie : Microéconomie - Macroéconomie 4e édition, Editions Dunod, 2007, 450 pages.
8. DE WASSEIGE Y, Comprendre l'économie politique, éditions Couleur livres, 2005, 288 pages.
9. DE WASSEIGE Y, Comprendre l'économie politique : résumé, textes et exercices, Editions Couleur livres, 2005, 92 pages.
10. GILLEPSIE A., Economie : Microéconomie - Macroéconomie, Editions Dunod, 2007, 138 pages.
11. JALLADEAU J., Introduction à la macroéconomie : Modélisations de base et redéploiements théoriques contemporains 2e édition, Editions De Boeck & Larcier, 1998, 520 pages.
12. MALCHAIR L., Et si l'économie nous parlait du bonheur ? : Des indicateurs de prospérités citoyens, Editions Couleur livres, 2013, 105 pages.
13. MANKIW Gregory, Principe de l'Economie, N., Economica, 1998, 972 pages
14. MONIER P., Economie générale 4e édition, Gualino éditeur, 2007, 344 pages.
15. MONTOUSSE M., Microéconomie 2e édition, Editions Bréal, 2007, 384 pages.
16. SLOMAN J. et WRIDE A., Principe d'économie 7e édition, Pearson, 2013, 768 pages.

Supports

La présentation du cours s'appuie sur les powerpoints. Ceux-ci, ainsi que des notes de cours partielles, seront disponibles sur claroline. Ceci ne dispense bien évidemment pas les étudiants du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier (50 %) et examen écrit en juin (50 %). Examen écrit en septembre.

L'épreuve de janvier vaut pour 50% des points de l'évaluation de l'activité d'apprentissage (50% janvier/50%juin).
La cote obtenue à l'épreuve de janvier est dispensatoire. Dans le cas où cette épreuve est échouée en janvier, l'étudiant pourra la représenter en juin sous la forme d'un examen écrit et l'examen portera sur 50% de l'évaluation finale de l'unité.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Même modalité pour septembre : L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Histoire et actualité politiques et sociales			
Code	SOAS1B03AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Christine MACHIELS** (christine.machiels@helha.be) Céline FREMAULT (celine.fremault@helha.be) HELHa Mons - Campus **Pierre TILLY** (tillyp@helha.be) Bruno LAMBERT (bruno.lambert@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Luc BLANCHART** (blanchartl@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :
FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques
FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Appréhender l'actualité sociale et politique

II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique

III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique

IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B03ASA	Histoire	48 h / 4 C
SOAS1B03ASB	Droit public	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B03ASA	Histoire	40
SOAS1B03ASB	Droit public	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Histoire 66,7% Droit public 33,3%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire			
Code	7_SOAS1B03ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Pierre TILLY** (tillyp@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre, les analyser et d'interagir.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- resituer une problématique dans la longue durée et l'espace non sans adopter une attitude critique
- comprendre la complexité d'une question, d'un problème, d'un événement et pouvoir communiquer un point de vue personnel sur le sujet.
- mettre en évidence les corrélations entre les différents aspects et niveaux (économiques, sociaux, politiques, culturels, national, international,...) d'un même phénomène.
- resituer certaines questions contemporaines (exemple : la sécurité sociale, le problème communautaire en Belgique, la construction européenne) dans une plus longue perspective en précisant les analogies et les différences entre hier et aujourd'hui.
- Connaitre, comprendre, analyser le fonctionnement de la société à partir de ces questions et pouvoir interagir

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

• Une approche générale de l'histoire de la Belgique contemporaine de 1914 à nos jours avec une insistance sur les thématiques politiques, économiques et surtout sociales (30 heures de cours : de septembre à décembre 2017)

• Une approche basée sur un apprentissage plus pratique de l'histoire au travers de dimensions comme communication et histoire, mémoire et histoire, histoire orale) et sur la production d'un travail de groupe en référence à ces dimensions (18 heures de cours « pratique » : février à mai 2018)

• Les étudiants sont appelés à maitriser et à appliquer dans la réalité historique dans la longue perspective des concepts structurants comme les clivages, les crises, l'évolution de la protection sociale

Démarches d'apprentissage

- Mise en perspective historique au travers de cours ex cathedra des principaux facteurs structurants de l'histoire économique, sociale et politique de la Belgique en la replaçant dans un contexte global. L'accent sera mis sur la nécessaire contextualisation de questions sociétales inscrites dans le temps long comme la protection sociale, les

conditions de travail, l'entrepreneuriat, la pauvreté, le vivre ensemble
- Exercices visant à une compréhension et à une maîtrise des principales ressemblances et différentes entre des réalités historiques ancrées dans des époques et des contextes différents
- Analyse de textes et de documents iconographiques, documents visuels et audiovisuels
- Travail de groupe avec une partie individuelle sur la base d'une conférence, de séances de travail, d'une visite de terrain visant à associer des événements et faits historiques liés à un événement plus particulier et sur la communication qui accompagne ce grand événement médiatique qui s'annonce.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présentation d'un questionnaire type avec éclaircissements et retour possible de l'enseignant pour les étudiants avant la session de janvier. Après cette session, une consultation de l'examen est organisée pour les étudiants qui le souhaitent par l'enseignant avec une analyse personnalisée.

Ouvrages de référence

Un ouvrage de référence sur l'histoire de Belgique: la collection Nouvelle Histoire de Belgique aux éditions Le Cri en 9 volumes. D'autres ouvrages seront conseillés et utilisés comme la nouvelle histoire politique de la Belgique de Xavier Mabille (CRISP)

Sur l'histoire économique et sociale de la Belgique, il n'existe pas à ce jour un ouvrage de référence récent depuis celui de B.S Chlepner qui date des années 1970. L'étudiant qui veut approfondir sa connaissance du sujet peut se tourner vers un ouvrage replaçant cette histoire dans un cadre européen : René Leboutte, Histoire économique et sociale de la construction européenne, Peter Lang, Bruxelles-Bern, 2008.

Supports

Un syllabus mis en ligne sur Moodle ainsi que des documents visuels et audiovisuels utilisés au fur et à mesure du cours.

- Des exposés sur la base des dias qui sont reprises dans ce powerpoint et des compléments d'information que les étudiant(es) sont invité(es) à intégrer par une prise de note lors des cours
- Des documents supplémentaires peuvent être distribués lors des cours
- Des extraits vidéo et de films et éventuellement une conférence ou exposé d'un intervenant extérieur

L'utilisation de la plateforme Moodle sera renforcée notamment pour permettre aux étudiants d'y déposer leur production et d'avoir des échanges plus interactifs. L'étudiant est invité à constituer sa propre base de documentation intégrant les éléments reçus au travers des cours mais aussi le fruit de ses propres démarches documentaires.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier (70 % des points) et travail écrit en juin (30 % des points).

En janvier, l'étudiant sera évalué sur la base d'un examen écrit portant sur la matière vue au cours durant le premier quadrimestre conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus (70% des points).

En juin, l'étudiant sera évalué sur la base du travail de groupe (avec une partie individuelle) qui sera réalisé dans le cadre des cours et qui est une activité d'apprentissage et de mise en pratique de la méthode historique (30% des points).

La note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier + juin).

Exception : en cas de mention CM, ML, PP (impossible en janvier), PR, Z ou FR dans une des parties de l'activité d'apprentissage (examen et/ou travail), la mention dont question sera la note portée à l'activité d'apprentissage.

Dans le cadre d'un échec à l'évaluation de janvier (évaluation dispensatoire), l'étudiant pourra représenter l'examen écrit au cours de la session du mois de juin suivant les mêmes modalités.

En septembre, l'étudiant représentera uniquement la partie échouée (examen écrit et/ou travail).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	70	Trv	30	Trv + Exe	70%+30%

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Concernant la partie de cours dispensée au quadri 2 : Travail de groupe et individuel : une production écrite individuelle et collective sera réalisée par l'étudiant et fera l'objet d'une partie de l'évaluation telle que décrite ci-dessous. Ce travail qui s'appuiera sur une visite de terrain sera présenté dans une note qui sera distribuée et expliquée au début du quadri 2 et postée sur Moodle.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit public			
Code	7_SOAS1B03ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Bruno LAMBERT** (bruno.lambert@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de droit public vise à fournir aux étudiants les informations indispensables à la compréhension du système politico-institutionnel belge. Les étudiants doivent pouvoir utiliser les connaissances acquises comme autant d'outils de lecture et de compréhension des réalités et enjeux sociaux en Belgique.

De manière plus précise, le cours donne des éléments de connaissance de base, des outils pour savoir où aller chercher les informations et comment les exploiter. Il apporte une démarche méthodologique et rigoureuse propre au droit mais utile de manière plus globale dans la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Décrire la structure institutionnelle de la Belgique fédérale et en comprendre les enjeux.
II. Identifier les acteurs de la politique belge et comprendre leurs positionnements et leurs stratégies.
III. Restituer les données théoriques développées dans le cours et utiliser ces dernières pour commenter une actualité.
IV. Donner son avis et apporter un regard critique sur les questions socio-politiques actuelles.
V. Adopter un positionnement critique en phase avec une démarche de type : apprentissage à la citoyenneté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Avant-propos
- Notions de droit constitutionnel
- L'Etat fédéral
- Les institutions régionales et communautaires
- Les provinces : composition et attributions
- Les communes : composition et attributions

Démarches d'apprentissage

Le chargé de cours procédera à un exposé magistral des principales notions à appréhender.
Des exercices pratiques sont réalisés à partir de différents textes juridiques, de faits d'actualité ou encore de tout autre support fourni par le chargé de cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

1. F. DELPEREE, Droit constitutionnel, Larcier, 1989.
2. C.-E. LAGASSE, Les institutions politiques de la Belgique, CIACO, 1988.
3. J.-P. NASSAUX, La réforme de l'Etat, C.R.I.S.P., 2002.
4. La Constitution belge.
5. La loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

Supports

Ils seront variés (article de presse, film, ….).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en janvier. L'évaluation est dispensatoire et pourra être représentée en juin sous la même forme.

Examen écrit en septembre (mais si l'organisation des examens le permet, l'examen écrit pourrait être changé en oral). Les étudiants en seront avertis lors de la communication des horaires de la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Philosophie 1			
Code	SOAS1B04AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Marie-Claude LACROIX** (marie-claude.lacroix@helha.be) HELHa Mons - Campus **Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :
FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
8.4 Développer la créativité.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.
III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B04ASA Philosophie I 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B04ASA Philosophie I 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie 1			
Code	7_SOAS1B04ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de philosophie (unité 1) permet de se familiariser à cette discipline par l'apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propre à la philosophie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction à la démarche philosophique.
- Approche de quelques courants majeurs.
- Réflexion sur notre société.

Démarches d'apprentissage

Exposés ex cathedra. Lecture de textes en lien au cours et travail d'analyse en petits groupes (25 étudiants).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exemples de questions d'examen sont donnés lors des derniers cours.

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques sont données dans le syllabus.

Supports

Syllabus ; Textes et/ou livres ; Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit. L’évaluation est dispensatoire et pourra être représenté en juin suivant les mêmes modalités que janvier. La présence aux cours en sous-groupes est obligatoire et sera évaluée. Chaque absence injustifiée sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d’évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie 2			
Code	SOAS1B05AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Jean-Claude KNOPS** (jean-claude.knops@helha.be) HELHa Mons - Campus **Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.1 Construire son identité professionnelle
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
8.4 Développer la créativité.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B05ASA Philosophie II 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B05ASA Philosophie II 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie 2			
Code	7_SOAS1B05ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de philosophie (unité 2) permet de se familiariser à cette discipline par l'apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propre à la philosophie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approche thématique : le sujet abordé sera le "PROGRÈS".

Démarches d'apprentissage

Alternance entre exposés ex cathedra et séances de travail sur des sujets spécifiques liés au concept de "progrès". Les étudiants pourront pendant ces séances bénéficier des infrastructures de l'école (bibliothèque, internet,...) et de l'aide du professeur. Les sujets spécifiques seront ensuite exposés lors des cours en sous-groupes et seront cotés pour 100 % de l'évaluation. Un travail sera demandé aux étudiants absents qui auront rendu un justificatif.

Lecture de textes et/ou livres en lien avec le thèmes abordé : travail d'analyse & discussion en petits groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Textes donnés aux cours. Travail actif avec l'aide du professeur.

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques seront données en début de cours.

Supports

Textes / Livres ; Films documentaires ; Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les exposés lors des cours en sous-groupes (G1, G2, G3, G4, G5, G6) seront cotés pour 100% de l'évaluation.

La présence aux séances de travail est vivement conseillée et la présence aux cours en sous-groupes est obligatoire et sera évaluée. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes. Un travail sera demandé aux étudiants absents qui auront rendu un justificatif.

En seconde session, un travail écrit sera demandé pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100%		
Période d'évaluation					Trv	100%

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Psychologie générale			
Code	SOAS1B06AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be) HELHa Mons - Campus **Luc LEDRU** (luc.ledru@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à acquérir un savoir dans le domaine de la psychologie, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Acquis d'apprentissage visés

I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.

II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.

III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B06ASA	Psychologie générale	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B06ASA	Psychologie générale	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie générale			
Code	7_SOAS1B06ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Luc LEDRU** (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie, en première année, permet à l'étudiant de se familiariser avec les contenus, les méthodes, les courants, le langage et quelques grands auteurs propres à cette discipline.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.

II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.

III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Quelques grands courants en psychologie.
- Articulation de quelques concepts-clefs de la psychologie.
- L'intelligence.

Démarches d'apprentissage

Exposés ex cathedra avec supports multimedia, y compris vidéos.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels et des exemples de questions d'examen sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

Une liste complète de références bibliographiques est donnée dans le syllabus.

Supports

Syllabus ; Présentation PowerPoint ; Vidéos ; Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit. L'évaluation est dispensatoire et pourra être représentée en juin.

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Questions spéciales			
Code	SOAS1B07AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Stéphane GODEFROID** (stephane.godefroid@helha.be) HELHa Mons - Campus **Luc LEDRU** (luc.ledru@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **José luis PINILLA OBLANCA** (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à découvrir comment une même problématique peut être abordée par différent(e)s disciplines/méthodologies/approches/courants.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître, comprendre et décrire les spécificités de certaines disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

II. Différencier, comparer et critiquer différentes disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	12 h / 1 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B07ASC	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B07ASD	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	10
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B07ASC	Questions spéciales de recherche	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B07ASD	Questions spéciales de recherche	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de psychologie			
Code	7_SOAS1B07ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Luc LEDRU** (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité du cours est principalement de découvrir comment une même problématique peut être abordée par les trois grands courants de la psychologie que sont le cognitivo-comportementalisme, la psychanalyse et la systémique. Cette année, la problématique étudiée sera celle des émotions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Décrire les spécificités des courants abordés en rapport avec la problématique vue au cours.

II. Comprendre ces spécificités.

III. Différencier et comparer ces courants dans le cadre de la problématique abordée.

IV. Les critiquer.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La problématique des émotions, sous l'angle des approches :

- cognitivo-comportementale
- systémique
- psychanalytique.

Démarches d'apprentissage

- Exposés *ex cathedra* avec supports multimedia, y compris vidéos.
- Activités de réflexion individuelle ou en petits groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels et des exemples de questions d'examen sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

Une bibliographie détaillée sera donnée dans le syllabus, en fonction du thème abordé.

Supports

Syllabus ; Présentation PowerPoint ; Vidéos ; Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin et oral en septembre.

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour des questions d'organisation, la forme de l'examen de seconde session pourrait être changée d'oral en écrit. Les étudiants en seraient alors avertis début juillet lors de la diffusion de l'horaire de seconde session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Recherche sociale			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	57 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Marie SCHOTS** (marie.schots@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) HELHa Mons - Campus **Nathalie COURTOIS** (nathalie.courtois@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) José luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B08ASA	Statistique	33 h / 3 C
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B08ASA	Statistique	30
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en comte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à

l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	7_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Damien DE BOUVER** (damien.de.bouver@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Nous sommes constamment confrontés aux chiffres. Nous les cotoyons au quotidien, que ce soit dans la vie de tous les jours, pour réguler des horaires de cours ou de travail, ou dans la vie publique, dans les médias, le monde socio-politique, etc. Il est donc important de comprendre la portée des chiffres, a fortiori dans le métier d'assistant(e) social(e) qui demande l'analyse de données chiffrées et leur production comme soutien à l'évaluation de l'action sociale et à la prise de décision.

De manière générale, l'activité d'apprentissage des statistiques vise à développer chez les futurs travailleurs sociaux un esprit scientifique rigoureux, se méfiant des approximations et généralisations hâtives. En particulier, cette activité d'apprentissage vise à :

I. Familiariser à la lecture et à la construction de graphiques et de tableaux statistiques.

II. Développer le regard critique par rapport au sens du chiffre et aux résultats statistiques.

III. Evaluer la fiabilité de données chiffrées.

IV. Appliquer des techniques statistiques pour décrire, analyser ou expliquer une situation collective.

V. Utiliser des outils statistiques comme bases de décision pour l'action.

VI. Percevoir l'utilité de la démarche statistique dans la recherche scientifique et la compréhension des phénomènes sociaux.

Au niveau du travail social, cette activité d'apprentissage peut aider à :

I. Décrire et interpréter les relations entre les personnes, entre des événements et des personnes, entre des structures, entre les actions menées sur le terrain et les différents niveaux de pouvoir, etc.

II. Prendre des décisions circonstanciées sur base de faits objectifs.

III. Faire face au changement et adapter les interventions sociales, voire les politiques sociales, aux besoins de la population.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire et interpréter des tableaux de données et des graphiques.
- Réaliser une description statistique relative à une problématique spécifique.
- Appliquer les outils et techniques de la statistique descriptive et inductive.
- Effectuer un choix parmi divers outils statistiques face à une situation-problème particulière.

Concrètement, l'étudiant devra être capable :

Quadri 1 :

- D’identifier les types de variables et les types de tableaux de données.
- De construire un graphique et un tableau de données (à 1 ou 2 variables).
- De calculer les mesures de tendance centrale (mode, médiane, moyenne).
- De calculer les mesures de dispersion autour de la médiane et autour de la moyenne.

Quadri 2 :

- De réaliser un exercice de corrélation et de régression linéaire complet.
- De réaliser un test d’inférence statistique (le test du ?²).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Quadri 1:

- Notions de base : population, échantillon, fréquences et distribution de fréquences, données individuelles ou groupées en classe, types de variables, types de tableaux et de graphiques.
- Statistique descriptive: analyse univariée [regroupement de données en distributions de fréquences, mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et mesures de dispersion (fractiles, variance, écart-type, score Z, etc.)], analyse bivariée (croisement d’effectifs et distribution à deux variables).

Quadri 2:

- Statistique descriptive : analyse bivariée (calculs de corrélation et régression linéaire).
- Statistique inductive: introduction générale aux probabilités et à l’inférence statistique le test d’hypothèse du chi-carré).

Démarches d'apprentissage

- Exposés ex-cathedra sur les éléments théoriques de base et articulation avec des cas concrets touchant au secteur social.
- Réalisation d’exercices collectifs durant le cours.
- Exercices individuels permettant une auto-évaluation, suivis de corrections collectives en cours.
- Travail coté et corrigé en cours, consistant en la recherche et l’analyse d’un tableau de données : directives données au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une période d'auto-évaluation des compétences en mathématiques en début de semestre : test de math et remédiation en fonction des résultats.
- Une séance d’exercices en petits groupes à la fin du semestre afin de tester des connaissances spécifiques indispensables, de revoir les points les plus complexes et de poser des questions sur des matières plus difficiles.
- Des séances de tutorat externes au cours proposées par des étudiants de 2ème ou 3ème année sous certaines conditions (cfr responsables du tutorat).
- Des temps de questions-réponses individuels en fin de cours, à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

1. ALBARELLO, L., BOURGEOIS, E., GUYOT, J.L. (2007). *Statistique descriptive*, *Un outil pour les praticiens-chercheurs,* Paris-Bruxelles: De Boeck Université
2. BLOSS, Th., GROSSETTI, M. (1999). *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris: PUF
3. FOX W. (2000). *Statistiques sociales*, Paris-Bruxelles: De Boeck Université
4. HOWELL D.C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Bruxelles: De Boeck
5. MARTIN O. (2009-2è éd.). *L’enquête et ses méthodes. L’analyse de données quantitatives*, Paris: Armand Colin
6. MEOT A. (2003) *Introduction aux statistiques inférentielles, De la logique à la pratique,* Paris-Bruxelles: De Boeck Université
7. SANDERS D.H., MURPH A.Fr., ENG R.J. (1984). *Les statistiques. Une approche nouvelle*, Montréal: Mc Graw Hill

Supports

Un syllabus en deux parties :`

- une première partie qui comprend les notions statistiques de base, les éléments théoriques et formules de statistique descriptive et inductive et quelques applications exemplatives,
- une deuxième partie qui comprend des tableaux de données et des exercices pratiques.

Des présentations powerpoint pour certaines séances de cours, disponibles sur Claroline ou intégrées au syllabus.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation s'effectue sur base d'un examen écrit et d'un travail (pour le Q1) et idem pour le Q2 qui visent à évaluer le niveau d'appropriation des acquis d'apprentissage.

Les éléments suivants seront évalués en particulier :

- réalisation d'exercices pratiques et interprétation de données,
- connaissance des définitions théoriques et des formules de base,
- construction et lecture de tableaux de données.

La participation au cours et aux séances d'exercices ainsi que la réalisation des exercices proposés en cours sont indispensables. Le travail de recherche et d'analyse d'un tableau de données doit impérativement être réalisé ! Il sera à remettre dans le courant du mois de novembre .

La note du Q1 (travail 10 % + examen écrit 40%) de l'activité intervient pour 50% de la note globale de l'Unité d'enseignement. L'évaluation de janvier est dispensatoire en cas de réussite. Dans le cas d'un échec, elle pourra être représentée en juin suivant les mêmes modalités que janvier.

Pour la 2ème partie, l'évaluation de juin sera composée de 10 % pour des travaux réalisés au long du quadri 2 et d'un examen écrit pour 40 % des points.

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10	Trv	10	Trv	20
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	40	Exe	80

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions 1.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Voir la fiche de l'unité d'enseignement, notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Les critères d’évaluation spécifiques seront remis aux étudiants durant l'année.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	7_SOAS1B08ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nathalie COURTOIS** (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La recherche exprime la volonté de connaitre un environnement social considéré à la fois comme inconnu mais aussi connaissable. Elle participe à la construction de savoirs dans le domaine des sciences humaines. En sciences sociales, à l'instar d'autres disciplines, les travaux de recherche contribuent à l'analyse et la compréhension des situations sociales dans leur complexité. Permettre aux étudiants d'acquérir des compétences opérationnelles pour accéder à l'information et la traiter, les aidera donc à décoder les situations auxquelles ils seront confrontés en tant qu'assistants sociaux.

De manière globale, cette activité d'apprentissage vise à sensibiliser les étudiants au questionnement scientifique et à les familiariser avec les questions de méthode. Elle met en lumière les règles propres à la méthode scientifique, les étapes et les différents outils de récolte de données dans un processus de recherche. Elle permet d'identifier les éléments de base et les concepts utiles à une démarche de recherche qui sera expérimentée de manière pragmatique dans d'autres activités durant le cursus de formation. Elle initie les étudiants à la récolte et l'analyse des données notamment à travers la recherche documentaire.

Au-delà d'être fréquemment réalisé en recherche, le processus étudié au sein de cette activité d'apprentissage sera utile aux étudiants dans le cadre de leurs études pour la réalisation de travaux, examens, et, en particulier leur travail de fin d'études. Outre chercher et trouver de l'information, il s'agit aussi d'être capable d'exploiter cette information. Dans ce sens, le cours vise donc à parfaire des habiletés et compétences informationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Identifier et expliquer les étapes de la démarche de recherche
II. Expliquer avec ses mots les concepts propres aux sciences sociales et la recherche sociale
III. Différencier les différentes techniques de recueil de données et pouvoir les expliquer
IV. Etablir un plan de recherche documentaire et donc trouver et exploiter des informations
V. Sélectionner des documents fiables et à caractères scientifiques,
VI. Repérer la valeur (qualité) et la validité (compatibilité) des documents. Pour cela, appliquer les techniques de lecture et tri d'informations
VII. Comprendre les informations récoltées. Pour cela, synthétiser et résumer
VIII. Présenter correctement des références bibliographiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans une première partie, nous aborderons les différents courants de pensée et d'appréhension d'une réalité sociale dans sa complexité. Nous mettrons en lumière les spécificités propres à la recherche sociale. Nous détaillerons les étapes de la

recherche et les différentes techniques de recueil d'informations et leur utilisation dans le champ des sciences sociales.

Dans une seconde partie, l'accent sera mis sur la recherche documentaire. Le cours apportera des outils concrets pour aider l'étudiant à chercher, trouver, exploiter et référencer des informations.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et exercices pratiques, partenariat avec la bibliothèque de l'Institut.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices pratiques seront réalisés en classe. Les modalités d'évaluation seront expliquées au cours. Lors de la dernière séance de cours, les étudiants pourront poser leurs questions tant sur le déroulement de l'épreuve que sur le contenu du cours. Un glossaire reprend les concepts clés vus au cours et à connaitre. L'étudiant sera invité à le compléter au fur et à mesure.

Ouvrages de référence

1. ABERNOT, Y. & RAVERSTEIN, J. (2009). Réussir son master en sciences humaines et sociales : Problématiques, méthodes, Outils. Paris : Ed. Dunod.
2. CISLARU, G., CLAUDEL, C., VLAD, M. (2011). L'écrit universitaire en pratique. (2ième Ed.). Bruxelles : Ed. De Boeck.
3. De KETELE, J-M. & ROEGIERS, X. (1991). Méthodologie du recueil d'informations. Bruxelles : Ed. Expérimentale, De Boeck Université.
4. Foenix-RIOU, B. (2002). Collecter de l'information sur Internet in Guide de recherche sur Internet. Outils et méthodes. Eb ADBS, ©IAAT 2005, [www.iaat.org/telechargement/guide_methodo/collecter_info.pdf]
5. MACE, G. & PETRY, F. (2014). Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales (4è Ed.). Bruxelles : Ed. De Boeck Université (collection Méthodes en sciences humaines).
6. PIOLAT, A. (2002). La recherche documentaire : Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs. Marseille : Ed. Solal, Collection Psychologie Théories, Méthodes, Pratiques.
7. QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUD, L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales. (3è Ed.). Paris : Ed. Dunod, collection psychologie sociale.
8. Renard, C. (2014). Cours Introduction à la démarche de recherche. Mons : HELHA, catégorie sociale, ISSHA.
9. SCHNEDECKER C. (2002). Lire, comprendre, rédiger des textes théoriques, Bruxelles : Ed. De Boeck Université (collection Méthodes en sciences humaines).

Supports

Syllabus, Powerpoint, fiches techniques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur base d'un examen écrit portant sur la matière vue au cours conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus (70% de la note globale) et sur base d'un travail écrit de mise en pratique de la méthode de recherche documentaire (30% de la note globale).

Une note écrite sera distribuée aux étudiants et précisera les consignes et les critères d'évaluation du travail.

Il s'agit d'une épreuve intégrante et absorbante, c'est-à-dire qu'il faut avoir présenté les deux épreuves (examen et travail)

pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée et attribuer ainsi une note à l'unité d'enseignement. Dès lors, en cas de mention CM, ML, PP, PR, Z ou FR dans une des deux épreuves, ce sera l'une de ces mentions qui sera portée à l'évaluation de l'activité d'apprentissage.

Dans le cas d'un échec à la session de janvier, l'étudiant peut représenter l'épreuve en juin suivant les mêmes modalités qui restent également identiques pour la session de septembre, c'est-à-dire qu'il représente les parties échouées.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	30 %+70%			Trv + Exe	30%+70%

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'unité d'enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Sciences médico-sociales			
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Anne-Catherine JACQUET** (anne-catherine.jacquet@helha.be) HELHa Mons - Campus **Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Caroline MEDINA** (caroline.medina@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Caroline MEDINA** (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.

II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.

III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B09ASA	Sciences médico-sociales	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B09ASA	Sciences médico-sociales	80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Code	7_SOAS1B09ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Sensibilisation des étudiants au fait que la santé est une composante majeure et déterminante d'une réalité sociale et des inégalités sociales.

Le cours vise à amener l'étudiant à d'abord découvrir ses représentations sur la santé, puis à connaître les institutions principales, des pathologies majeures fréquentes, des actions citoyennes.

Le fil conducteur vise à amener l'étudiant à aborder sa posture d'acteur en Santé dans les conditions de vie des bénéficiaires et dans son environnement professionnel, et ce au moyen de pratiques participatives au cours. Ainsi, plusieurs reportages « grand public » sur une problématique de santé amène un débat, puis une analyse. De même, un projet permet de s'initier à l'élaboration d'un «projet en santé » sur le campus au moyen des techniques d'éducation à la santé par les pairs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Connaissance : identifier les institutions, expliquer les pathologies et les modèles de santé.
II. Compréhension : interpréter les représentations.
III. Application : co-construire un projet "campus en santé ".
IV. Analyse : analyser un reportage sur la santé, un article de presse spécialisé.
V. Synthèse : décrire en 3 phrases un service de santé.
VI. Evaluation : restituer les concepts rencontrés, analyser une situation selon le schéma de Bury.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche conceptuelle de la santé et de la maladie.
- La place des représentations sociales dans l'approche de la santé.
- Les inégalités sociales de santé et leur impact sur le développement personnel et sociétal.

- Institutions et services : INAMI et mutuelles, self help (A.A.), CPPT, Maisons Médicales, Plannings Familiaux, CCSSD, CPAS.
- Pathologies : dépression, déprime, addictions, tabagisme, obésité.
- Repères théoriques : définition de la FITS, Tableau de Bury, Projet en Education pour la Santé.

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive à partir de reportage et articles de presse.
- Approche inductive à partir des schémas et concepts.
- Activité de découverte de l'environnement en phase avec la Santé (visite du campus).
- Approche par projet via les hypothèses d'un projet santé sur un lieu de travail tel un campus.
- Cours magistral pour la transmission de savoirs.
- Présentation de thèmes via les nouvelles technologies (PC, internet).
- Intervention de personnes extérieures, d'associations.
- Travail en sous-groupe sur les représentations, les analyses de film et les articles de presse.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps de questions/réponses après chaque thème abordé.
- Prestation « monitoring » pour assurer le feed-back de la compréhension des interventions en milieu de séance.
- Temps de paroles en début de cours pour assurer la compréhension du cours précédent.
- Une heure de feedback au dernier cours avant l'examen.
- Présentation du type de questionnaire d'examen.

Ouvrages de référence

1. Les inégalités sociales de santé en Belgique, H. Van Oyen, P. Deboosere, V. Lorant, R. Charafeddine (Eds).
2. Réduire les inégalités sociales de santé, sous la direction de L. Potvin, M-J Moquet, C. M Jones.
3. Inpes, la santé en action, 2010, 380 p.
4. Les inégalités sociales de santé, Cultures et santé, Avril 2012, 26 p.
5. Dossier pédagogique 'Inégalités sociales de santé' Mutualités Chrétiennes.

Supports

- Présentation powerpoint.

- Brochures officielles des institutions.
- Sites internet officiel des institutions.
- DVD « L'industrie du tabac » de Nadia Collot, « Supersize me » de Spullock.
- Notes de cours.
- Syllabus et Portefeuille de lecture.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit. La note de cette partie1 de l'activité intervient pour 50% de la note globale de l'Unité d'enseignement. L'évaluation de janvier est dispensatoire en cas de réussite. Dans le cas d'un échec, elle pourra être représentée en juin suivant les mêmes modalités que janvier.

Pour la 2ème partie, l'examen écrit est en juin.

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions 1.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Sociologie générale			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	63 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Véronique ALBERT** (veronique.albert@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) HELHa Mons - Campus **Bernadette WYNANTS** (bernadette.wynants@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Isabelle LACOURT** (isabelle.lacourt@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Emmanuel NICOLAS** (emmanuel.nicolas@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Définir et illustrer les théories sociologiques
II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
SOAS1B10ASB	Démographie	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
SOAS1B10ASB	Démographie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

Principe général **:** la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. : Sociologie 80% Démographie 20%.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	7_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Bernadette WYNANTS** (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de sociologie vise à initier les étudiants à une démarche intellectuelle active, analytique et critique. Il implique la prise de connaissance des notions de base et de quelques repères de la littérature sociologique. Les éléments théoriques du cours sont constamment mobilisés pour interroger et analyser des situations concrètes de la vie sociale. La démarche vise à interroger, observer, comprendre et expliquer les réalités sociales et l'expérience du monde contemporain.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Maîtriser les outils conceptuels principaux de la discipline.

II. Distinguer et comparer des approches théoriques et analytiques.

III. S'approprier de façon critique les grilles d'analyse vues au cours.

IV. Mobiliser ces outils théoriques et analytiques pour interroger, comparer, expliquer et interpréter des réalités sociales (aussi bien des faits sociaux que les données de l'expérience contemporaine).

V. Analyser des situations sociales concrètes du point de vue de la dynamique des acteurs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie La démarche sociologique.

- RATIONALISATION.
- ACTIVITE SOCIALE (interaction et action collective).
- PROCESSUS (illustration par l'immigration).
- TOTALITE (désencastrement de l'économie et dynamique des champs).

2ème partie Approches thématiques

- L'ACTEUR ET L'ORGANISATION.
- LES INEGALITES CULTURELLES (école et pratiques culturelles).
- NORMES ET TRANSFORMATIONS DES NORMES (famille et codes de civilité).

Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours magistral et de moments interactifs.
- Projections de documents audiovisuels suivis de discussions.
- Exercice de rédaction d'un commentaire analytique et critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Rappel des éléments importants du cours précédent au début de chaque cours.
- Exercice de préparation à l'examen écrit avec retour collectif sur les réalisations des étudiants.

Ouvrages de référence

1. WEBER M.(1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.
2. TOURAINE A. (1992), Critique de la modernité, Paris, Fayard.
3. BOURDIEU P. (1979), La distinction, Paris, Minuit.
4. GOFFMAN E. (1977), Asiles, Paris, Minuit.
5. ELIAS N. (1973), La civilisation des mœurs, Paris, Calman-Lévy.

Supports

- Synthèse des notes de cours disponible sur Claroline.
- Power point ou visuels projetés au cours et postés sur Claroline.
- Recueil de textes disponibles en version papier et sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit en janvier (50 %). Un examen écrit en juin (50 %).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démographie			
Code	7_SOAS1B10ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Damien DE BOUVER** (damien.de.bouver@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La démographie est un important outil de compréhension des populations humaines, de leurs enjeux, de leurs moeurs et coutumes. Il est donc fondamental que les travailleurs sociaux puissent s'approprier cet outil afin de comprendre les aspects de structure d'une population et d'en suivre les mouvements.

Le travail social s'effectue en effet dans des contextes socio-démographiques spécifiques. Et il importe de pouvoir situer les actions et les décisions socio-politiques dans ces différents contextes.

De manière générale, l'activité d'apprentissage de la démographie vise à développer chez les travailleurs sociaux une conscientisation de l'importance des facteurs environnementaux et humains qui circonscrivent les interventions et pratiques sociales.

De manière particulière, cette activité d'apprentissage vise à :

- familiariser à la lecture et à la construction de graphiques et de tableaux de données démographiques,
- sensibiliser à l'utilité des outils démographiques comme bases de décision pour l'action,
- montrer la pertinence de la démarche démographique dans la recherche scientifique et la compréhension des phénomènes de société,
- permettre de situer les politiques sociales et les vécus individuels des usagers des services sociaux dans le cadre général des mouvements de la population belge et européenne.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Définir les principaux concepts utilisés en démographie.

II. Restituer les grandes théories démographiques et les situer dans le temps.

III. Expliquer les principaux phénomènes démographiques et leurs enjeux.

IV. Décrire les caractéristiques d'une population, en termes de structure et de mouvement.

V. Appliquer les formules mathématiques de base et calculer un ratio, un coefficient de dépendance, un taux de reproduction, une espérance de vie, etc.

VI. Construire et expliquer une pyramide des âges.

VII. Utiliser les tables de mortalité, les tables de fécondité et le diagramme de Lexis.

VIII. Analyser le contenu de tableaux de données démographiques et relier ces données aux enjeux de société.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Objectifs, méthodes et doctrines démographiques.
- Perspectives historique et géographique sur l'évolution des populations.
- Deux phénomènes particuliers : transition démographique et vieillissement de la population.
- Aspects de structure de population : pyramide des âges, ratios et coefficients, répartition des ménages, répartition des nationalités, etc.
- Aspects de mouvements de population : mouvements naturels (fécondité et natalité, mortalité et espérance de vie) et mouvements migratoires.
- Diagramme de Lexis.

Démarches d'apprentissage

- Exposés ex-cathedra sur les théories et concepts de base.
- Articulation avec des cas concrets portant sur la santé, les ménages, le vieillissement, les migrations, l'environnement, etc.
- Réalisation d'exercices collectifs durant le cours.
- Exercices individuels permettant une auto-évaluation, suivis de corrections collectives en cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance d'exercices à la fin du semestre afin de tester des connaissances spécifiques indispensables, de revoir les points les plus complexes et de poser des questions sur des matières plus difficiles.
- Des temps de questions-réponses individuels en fin de cours, à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

1. CHESNAIS J.-CL. (1998-4è éd.) *La démographie*, Paris : PUF. Que sais-je ?
2. PISON G. (2009). *Atlas de la population mondiale. Faut-il craindre la croissance démographique et le vieillissement ?*, Paris : Autrement
3. ROLLET C. (2015-3è éd.). *Introduction à la démographie*, Paris : Armand Colin.
4. SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, *Chiffres clés 2012. Aperçu statistique de la Belgique*, Bruxelles : Direction générale Statistique et Information économique
5. VAN OYEN H. et al. (2010). *Les inégalités sociales de santé en Belgique*, Gent : Academia Press

Supports

Un syllabus en deux parties :

- une première partie qui comprend les grandes théories et phénomènes démographiques, les outils mathématiques et statistiques propres à la démographie et des exercices pratiques,
- une deuxième partie qui comprend des tableaux de données et différents documents à lire (articles scientifiques, texte sur le recensement, etc.).

Des présentations powerpoint pour certaines séances de cours, disponibles sur Claroline ou intégrées au syllabus. Des sites internet de référence en matière de traitement de données démographiques. Des vidéographies visionnées au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est basée sur un examen écrit qui vise à tester le niveau d'appropriation des acquis d'apprentissage.

Les éléments suivants seront évalués en particulier :

- connaissance des principales théories démographiques et des concepts de base,

- utilisation des outils de mesure propres à la démographie,
- interprétation de tableaux de données démographiques,
- restitution des grands phénomènes démographiques (transition, vieillissement, migrations).

La participation au cours et aux séances d'exercices ainsi que la réalisation des exercices sont indispensables !

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Institutions et intervention sociales			
Code	SOAS1B11AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Josiane FRANSEN** (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be) HELHa Mons - Campus **Charlotte BURION** (charlotte.burion@helha.be) Daniel SINNESAEL (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Valérie ALBERTUCCIO** (valerie.albertuccio@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Philippe HERION** (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à aller à la rencontre de la réalité professionnelle du travail social en découvrant les institutions et le public qui la composent.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :
FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1	**ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.2	Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
1.3	Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
1.4	Adopter le langage professionnel du secteur
1.5	Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 2	**INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1	Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 3	**INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.1	Construire son identité professionnelle
Compétence 4	**IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
4.1	Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.4	Construire un regard critique
Compétence 5	**Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
5.1	Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
Compétence 6	**ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
6.1	Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître les acteurs qui composent les différents secteurs constitutifs du champ social.
II. Identifier les enjeux liés à chacun des secteurs.
III. Rendre compte d'une connaissance et d'une compréhension de la réalité étudiée de manière adaptée et sructurée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	60 h / 5 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	24 h / 2 C
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	12 h / 1 C
SOAS1B11ASD	Champ social	12 h / 1 C
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASH	Jeunesse	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASK	Jeunesse	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve		
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	50
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	20
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	10
SOAS1B11ASD	Champ social	10
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASH	Jeunesse	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASK	Jeunesse	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dispositions complémentaires pour Mons et Montignies-sur-Sambre :

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche du secteur non marchand			
Code	7_SOAS1B11ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours aborde le secteur non marchand, contexte socio-professionnel dans lequel évoluent les travailleurs sociaux. Il présente ses 3 composantes essentielles : le secteur associatif, le secteur public et le tiers secteur ainsi que leurs principaux enjeux et caractéristiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- repérer, décrire et expliquer les principales composantes et caractéristiques du secteur non marchand.
- d'en identifier les principes et les valeurs
- d'illustrer ces notions théoriques à partir d'exemples puisés dans l'actualité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Chapitre 1 Le secteur non marchand
  a- Définition
  b- Typologie
  c- Malaise
- Chapitre 2 Le secteur associatif
  a- Définition
  b-Volontariat
  c-Principales évolutions
  d-ASBL
- Chapitre 3 Le secteur public
  a-Définition
  b-Les différentes conceptions du rôle de l'Etat
  c- La fonction publique
  d- Le contrôle de l'administration

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exemples de questions d'examens des années antérieures.

Ouvrages de référence

1. Ansay P., L'avenir du non marchand : services publics et associations face au marché global, Ed. Vie ouvrière, Bxl, 1996.
2. Blaise P., Les ASBL , CRISP Dossier 62/2005,78p.
3. Molitor A., L'administration de la Belgique, CRISP, 1974.
4. Le secteur non marchand en Belgique. Aperçu socio-économique. Rapport synthèse Fondation Roi Baudouin, 2001, 48p.
5. La nouvelle législation des ASBL, Revue non marchand, management, droit et finance ,Ed. De Boeck, n°9/2002.
6. Les associations en Belgique ; Une analyse quantitative et qualitative du secteur, Fondation Roi Baudouin, 2008.

Supports

Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit constitué essentiellement de questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires et visites			
Code	7_SOAS1B11ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le processus des 3 séminaires visites est basé sur 2 visites d'institutions sociales et l'intervention d'un professionnel de terrain et se réalise en sous groupes. Lors des deux premiers séminaires portant sur les bénéficiaires et l'institution, les étudiants mettent en commun, synthétisent leurs observations. Ils sont amenés ensuite à présenter leur production aux autres étudiants du groupe. Ils y travaillent à la fois leurs représentations,leurs questionnements et leurs analyses. Lors du troisième séminaire, la rencontre avec un professionnel de terrain contribue à la construction de leur identité professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Rendre compte de ses observations et représentations sur les bénéficiaires, l'institution, l'équipe de travail.
- Faire preuve de questionnements et analyser l'évolution de ses représentations

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

3 séminaires en sous-groupes basés sur une observation, un questionnement, une analyse des bénéficiaires, de l'institution et de l'équipe de travail.

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive.
- Travail de groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours en petits groupes qui permet l'interaction entre les étudiants et le professeur stimulant ainsi la créativité ainsi que l'expression écrite et orale. Des professionnels de terrain sont également invités.

Ouvrages de référence

Ils seront communiquées aux étudiants pendant le cours par le professeur en charge de chacun des groupes

Supports

Diaporamas, témoignages,...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en deux temps : un exposé de l'étudiant, ensuite des questions du professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

1. Modalités de l'examen : Il se déroulera en deux temps :

- L'étudiant présente un exposé de 5 minutes maximum. Il remet au professeur un document reprenant la synthèse de sa présentation.
- Le professeur pose des questions d'éclaircissements ou d'approfondissement.

2. Thème de l'examen :

- L'étudiant présente une approche réflexive ciblée sur un thème de son choix sur base d'éléments développés au cours des 3 séminaires et des 2 visites en s'appuyant sur un support personnalisé.

3.Critères d'évaluation :

- L'approche descriptive : C'est faire part de ses réflexions,étonnements,découvertes,analyses,critiques,désaccords,déceptions,points positifs,...relevés au cours des séminaires et visites. C'est aussi parler de l'évolution de ses représentations.
  * Evaluation : qualités de l'analyse :

Liens avec les visites, les cours et/ou autres sources d'enseignement(stage,lectures,supervisions,...)

Implication personnelle

Profondeur

- L'utilisation des outils développés au cours des séminaires :

L'étudiant peut choisir de partir :
° D'un élément extrait d'un des 3 séminaires
°d'un thème de séminaire
°d'une perception plus globale,transversale aux 3 séminaires
Il peut donc extraire un sujet, un débat important travaillér dans son groupe ou envisager une question à travers l'ensemble du processus.

* Evaluation :
Capacité à aller à l'essentiel(éviter l'anecdotique)
Clarté du point de départ et délimitation de la question
Précision des références aux séminaires

- L'utilisation d'un support personnalisé :

L'étudiant vient à l'examen avec une préparation personnelle concrète qu'il présente au professeur. Comme aux séminaires, il utilise les métaphores,les moyens concrets,les supports originaux comme par exemple les photos,les dessins,les panneaux,schémas,poésies,articles de journaux,objets,...
* Evaluation :
Originalité,personnalisation du support personnel
Pertinence du support,lien avec le thème choisi
Exploitation du support

La présence aux séminaires est obligatoire. Toute absence injustifiée sera pénalisé de 3 points(/20) pour toute absence injustifiée aux séminaires et de 4 points en cas de non présentation de la synthèse écrite.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Champ social			
Code	7_SOAS1B11ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Charlotte BURION** (charlotte.burion@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours présente les secteurs du travail social à travers un panorama des grands champs sociaux pour aboutir à une multiplicité d'institutions et services aux individus, aux groupes et communautés.

De sorte que l'étudiant(e) puisse proposer un/ des services adéquats à des personnes en difficulté ; via des exercices de situation-problème.

Le cours permet également d'être la première appréhension des secteurs pour le choix du stage, et de la constitution d'un réseau professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Connaissance : définir, identifier, nommer les institutions et abréviations
2. Compréhension : décrire un champ social et ses composantes
3. Application : construire un réseau professionnel autour d'une situation-problème
4. Analyse : distinguer les nuances entre institutions similaires
5. Synthèse : planifier, concevoir un 1er réseau d'intervenants
6. Evaluation : argumenter le choix d'un service pour une situation-problème.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Présentation des champs de l'économie, de l'éducation, de la justice, du social, de la santé en fonction des territoires et des tranches d'âges.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Approche par situation problème

Témoignages de professionnels

Travail collaboratif entre étudiants (travaux de groupe présentés en cours)

Dispositifs d'aide à la réussite

Lien avec le service propédeutique

Temps de questions/réponses

Quiz à la fin de chaque cours

Ouvrages de référence

Le guide social.

Supports

Syllabus à compléter par une prise de notes en classe, portefeuille de lectures, articles, reportages.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprend un examen écrit (80%) et une présentation orale de groupe en classe (20%).

L'examen écrit aura lieu après le congé de la Toussaint et sera rattaché à la session de janvier.

La présentation orale de groupe sera effectuée en classe lors d'une séance de cours (groupe de 5 étudiants environ) (20%).

L'examen écrit et la présentation orale de groupe en classe constituent une épreuve intégrante et absorbante. Il faut donc avoir présenté les deux épreuves de l'AA pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée et pour attribuer la note de l'AA. En cas de mention CM, ML, PP, PR, Z, ou FR dans une des deux épreuves (examen et/ou travail), la mention dont question sera la note portée à l'AA et donc à l'UE.

Les modalités sont expliquées au cours.

En juin et en septembre, c'est un examen écrit pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	20%+80%			Exe	100%

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cet examen est dispensatoire. Si l'étudiant échoue en janvier, il pourra le présenter en juin sous la forme d'un examen écrit pour 100 % des points. Idem en septembre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales sur la structuration des écrits			
Code	7_SOAS1B11ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Charlotte BURION** (charlotte.burion@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours se donne au premier quadrimestre et a pour vocation de familiariser les étudiants avec le processus d'écriture (poser les bases de la structuration d'un écrit et mettre l'informatique au service de la rédaction).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Structurer un écrit en respectant les consignes servant de cadre de référence
- Rédiger un écrit en accordant de l'importance tant à la forme qu'au fond

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les différentes parties d'un écrit
- Les critères de qualité de fond et de forme d'un document
- Les règles de rédaction utiles pour la rédaction de rapports divers
- Notions informatiques (Word)

Démarches d'apprentissage

- Notions relatives à l'écrit
- Exercices (sur papier et sur traitement de texte ; individuels et en sous-groupes)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus et compléments disponibles sur la plateforme Moodle
- Evaluation continue (hors session)

Ouvrages de référence

- Crognier, P. (2011). Précis d'écriture en travail social : des ateliers d'écriture pour se former aux écrits professionnels. ESF Editeur.
- Lebrun, C. et Quennehen, C. (2003). 1000 mots pour réussir : français, 2e – Term. Ed. Belin.
- Verdu, C. et Lorenzi-Sonnet, I. (2013). Petit lexique du travail social. Champ Social Editions.

Supports

- Syllabus distribué en début d'année
- Slides et notes complémentaires en ligne (Moodle)
- Exercices distribués en classe

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier :

- évaluation continue (10%) : un exercice à réaliser en classe et à remettre au professeur lors d'une des séances de cours de structuration des écrits,
- dépôt d'un travail individuel (90%) : travail personnel comprenant 2 parties (une partie descriptive et une partie analytique en lien avec le stage de 1ère année).

La présence aux cours est obligatoire et sera évaluée. Chaque absence injustifiée sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes.

L'évaluation de janvier est dispensatoire.

L'évaluation du cours est en partie une évaluation continue pour 10 % des points. Dans ce cas, si l'étudiant est absent le jour de l'évaluation continue où l'exercice est à réaliser et à rendre et qu'il n'est pas couvert pas un CM, sa note à cette évaluation sera nulle (le calcul de la moyenne de son activité d'apprentissage sera donc effectuée sur base de ce zéro et de la note obtenue aux autres parties de l'évaluation). Par contre, s'il dispose d'un CM rentré dans les délais prévus par le règlement, l'étudiant ne sera pas pénalisé et seule l'épreuve restante (travail 90%) sera pris en compte pour la notation de la dite activité d'apprentissage.

Dans le cadre d'un échec à l'issue de la période d'évaluation de janvier, l'étudiant pourra représenter son épreuve en juin. Il devra remettre un travail individuel dont les consignes sont identiques à celles de janvier mais valant pour 100% des points.

Les modalités d'évaluation dans le cadre d'une 2ème session se calquent sur les modalités d'évaluation de juin.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation	Trv	90			Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les consignes précises relatives à l'évaluation seront communiquées aux étudiants lors du 1er cours.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Méthodologie du travail social 1 et activités d'intégration professionnelle 1			
Code	SOAS1B12AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	17 C	Volume horaire	228 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Bernadette COLLET** (bernadette.collet@helha.be) Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Michel GOFFIN (michel.goffin@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be) Benoît LOBET (benoit.lobet@helha.be) HELHa Mons - Campus **Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		

	Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Sabine VASSART** (sabine.vassart@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)
Coefficient de pondération	170
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que la profession d'assistant social nécessite une clarification et une mise au travail de son cadre de référence, ainsi que l'appropriation d'outils et de méthodes nécessaires à l'intervention sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 La mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux.

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

I. Amorcer un questionnement à propos des pratiques et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent
II. Découvrir et mettre en débat ses valeurs, ses croyances et ses préjugés
III. Repérer et expliquer les attitudes, techniques, outils et méthodes qui permettent d'instaurer une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés
IV. Organiser l'ensemble de ses informations, observations et expériences afin de les rapporter de manière pertinente
V. Articuler les dimensions théoriques et pratiques de la formation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B12ASK + HELHa Louvain-la-Neuve	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	144 h / 10 C
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	72 h / 6 C
SOAS1B12ASB + HELHa Mons - Campus	Anthropologie religieuse	12 h / 1 C
SOAS1B12ASC	Méthodologie	24 h / 2 C
SOAS1B12ASD + HELHa Montignies-sur-Sambre	Travail social	60 h / 5 C
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASG + HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B12ASK + HELHa Louvain-la-Neuve	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	100
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	60
SOAS1B12ASB + HELHa Mons - Campus	Anthropologie religieuse	10
SOAS1B12ASC	Méthodologie	20
SOAS1B12ASD	Travail social	50

+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASG	Atelier d'écriture en travail social	20
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 17/60 du Bloc 1.

L'UE 12 comporte 2 parties :

Partie 1 : Méthodologie du travail social : 84h - 7C

Cette partie 1 comporte toutes les activités d'apprentissage reprises dans l'UE à l'exception des AIP.

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervisions) : **144h - 10 C**

Cette partie 2 comporte les AIP.

Note de la partie « méthodologie du travail social »

Louvain-la-Neuve: Travail social et méthodologie 6C 85.7% - Anthropologie religieuse 1C 14.3%

Mons: Méthodologie 2C 28.6% - Travail social et méthodologie 5C 71.4%

Montignies-sur-Sambre : Horaire Jour et décalé Contexte et enjeux pour l'action 2.5C 35.7% - Communication et travail social 2.5C 35.7% - Atelier d'écriture en travail social 2C 28.6%

Principe général : la note de la partie « méthodologie du travail social » est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant la partie « méthodologie du travail social », la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour cette partie (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant cette partie).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour cette partie (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant la partie « méthodologie du travail social », la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de cette partie (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une activité d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » pour laquelle l'étudiant a obtenu en janvier (session dispensatoire):

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de la partie);

- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour la partie « méthodologie du travail social » à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour une(des) activité(s)

d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Note de la partie « AIP 1 (stage 1 et supervisions)»

Cette note est fixée à l'issue du 2e quadrimestre. Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

En cas d'ajournement à l'évaluation du 3e quadrimestre

Une note d'échec dans la partie « AIP 1» peut faire l'objet d'une remédiation entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Note globale de l'UE 12 Méthodologie du travail social 1 et Activités d'intégration professionnelle 1

Partie 1 : Méthodologie du travail social - 7C - 41.2%

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervision) - 10C - 58.8%

Principe général : la note globale de l'UE 12 s'obtient par addition des notes pondérées obtenues dans les 2 parties.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des 2 parties de l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie composant l'UE).
2. En cas de note de moins de 10/20, que ce soit dans la partie « méthodologie du travail social » ou dans la partie « AIP 1», la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'UE). En cas d'échec dans les 2 parties, c'est la note la plus faible qui sera portée au relevé de notes.

Ce principe général et les exceptions en matière de pondération et de notation des 2 parties composant la note globale de l'UE 12 restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie			
Code	7_SOAS1B12ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie vise à montrer que la profession d'AS nécessite méthode et rigueur. L'observation et l'écoute sont deux outils indispensables à l'établissement d'une relation d'aide et dans la résolution d'une situation-problème. « Un As ne peut ni dire ni faire sans observation et sans écoute ». Pour être à l'écoute des autres, il faut également être à l'écoute de soi et de ses pré-construits.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

-définir les obstacles et les enjeux d'une observation et d'une écoute professionnelle.

-repérer et expliquer les attitudes et techniques qui permettent d'établir une relation d'aide .

-d'entamer la construction de son identité professionnelle en interrogeant ses capacités d'écoute et d'observation professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1 : L'observation

a- Définition

b- Balises

*Processus de distanciation

*Pré-construits

*Langage non-verbal

c-Différentes étapes du processus d'observation

Chapitre 2 : L'écoute

a- Définition

b- Attitudes et techniques facilitantes et bloquantes

c- Différents types d'écoute

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive
- Approche par situation-problème
- Jeux de rôle
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Articulation théorie-pratique sur base d'exercices tout au long du cours.

Ouvrages de référence

- Artaud J., L'écoute:attitudes et techniques, Ed.Chronique sociale,Lyon, 2003,185p
- Petit Collin C.,Apprenez à écouter,Ed. Jouvence,2006,120p
- Salomé J.,Relation d'aide et formation à l'entretien,Ed.Septentrion,Villeneuve d'Ascq,2011,242p
- Vanesse A., Ecouter l'autre tant de choses à dire,Ed.Vie ouvrière,Lyon, 1989,94p
- Pratiques d'écoute, L'Observatoire, n°5/50 2006
- Peretz H., Les méthodes en sociologie : l'observation, Ed. La découverte, Paris,1998,122p
- Spiegelstein J.,Hatzfeld M., Méthodologie de l'observation sociale. Comprendre,évaluer,agir,Ed. Dunod,2000,188p

Supports

Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

La présence aux cours en sous-groupes (G1, G2, G3, G4, G5, G6) est obligatoire et sera évaluée. Chaque absence injustifiée sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'unité d'enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social			
Code	7_SOAS1B12ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours est une introduction aux repères principaux du Travail Social et à ses Méthodologies.

Au début, un travail sur les représentations sur l'aide fait place ensuite aux définitions envisageant la multiplicité des actions sociales autour de principes communs. Ce cours présente ensuite l'identité évolutive des travailleurs sociaux, des secteurs d'activités, les étapes d'un dossier type, les connaissances à acquérir, les paradoxes et ambiguïtés, le sens et les valeurs, les repères objectifs et subjectifs, … Les préparations du questionnement et de l'organisation des séminaires-visites s'effectue partiellement dans ce cours. L'étudiant est amener à se rendre compte du rôle d'acteur de changement social tant sur le plan de l'individu, du groupe, de la communauté, en fonction d'éléments de réalité pour atteindre des valeurs précises.

Le cours met en application les concepts rencontrés via la participation et la création de projets sociaux sur le campus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :
1. Connaissance : définir, identifier et énumérer les concepts expliqué au cours.
2. Compréhension : décrire une étape d'une méthodologie avec les concepts précis.
3. Application : utiliser les repères, les outils réflexifs, participer à une action sociale sur le campus.
4. Analyse : distinguer les nuances quant aux concepts semblables.
5. Synthèse : rédiger en une ligne un élément précis du cours.
6. Evaluation : justifier le motif d'une réponse concernant une connaissance à acquérir.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Représentations
2. Définitions de l'aide sociale, de l'action sociale
3. Identité professionnelle de l'AS,
4. Histoire des écoles sociales
5. Séminaires-visites : préparation
6. Connaissances à acquérir
7. Principes
8. Etapes du dossier- type
9. CPAS et RIS
10. Logement
11. Pauvreté
12. Allié Ambigu
13. Valeurs de participation et solidarité

Méthodologies de base : cybernétique, buts/moyens, fait/opinion/sentiment, 10 étapes du dossier, application des apprentissages via des projets sociaux sur le campus.

Démarches d'apprentissage

Approche déductive à partir d'articles et reportages.
Approche inductive à partir de concepts et définitions.
Cours magistral pour la transmission de connaissances.
Emploi de nouvelles technologies pour Internet.
Travail en sous-groupe pour les analyses et synthèses de film.
Activité extérieure en fonction de programmations culturelle et sociale.
Approche interactive, participative entre les étudiants et l'enseignant, ainsi que des intervenants.
Intervention de personnes ressources extérieures

Dispositifs d'aide à la réussite

Relation pédagogique « monitoring » pour assurer la compréhension des points abordés.
Temps de question- réponses après chaque heure de cours.
Liens avec le service propédeutique.

Temps de paroles en début de cours concernant le cours précédent.

Ouvrages de référence

Bibliographie complète fournie dans le syllabus.

Supports

DVD, Presse écrite, Internet, personnes ressources, notes de cours, tableau, syllabus, portefeuille de lecture, …

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen de janvier et de juin sont écrits
L'examen de janvier vaut pour 50% et est dispensatoire.
L'examen de juin vaut pour 50%.
Les modalités d'examen sont expliquées au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions 1.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (Zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de

notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP 1 (stage 1 et supervisions)			
Code	7_SOAS1B12ASK	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	144 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération		100	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le stage de 1ère année vise, avant tout, une prise de conscience des réalités sociales. Sans effectuer d'intervention sociale proprement dite, les étudiants sont toutefois amenés à collaborer au travail d'une équipe professionnelle et à participer à diverses activités afin d'acquérir et de développer leurs capacités relationnelles. Ce stage d'observation-participation permet aux étudiants de découvrir une structure institutionnelle, une équipe de travail, les bénéficiaires et eux-mêmes en tant qu'acteurs. Ils sont amenés, par rapport à ces 4 axes, à rechercher des informations, à les questionner et à les analyser par une mise en relation des problématiques rencontrées, de leurs réflexions et de l'enseignement issu de leur terrain, des supervisions et des cours. Les différentes capacités énoncées sont visées dès la première année bien qu'elles soient réellement acquises en fin de cursus. Il s'agit d'un apprentissage progressif qui débute dès leur première expérience de terrain.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Interagir avec son milieu professionnel. Pour cela, il sera à même de :

- Aborder et solliciter les différents intervenants
- Accompagner les intervenants dans les différentes interventions et y participer
- Faire sa place dans le respect des limites professionnelles et personnelles

Etablir une communication professionnelle. Pour cela, il sera à même de :

- Recueillir et traiter des informations
- Rédiger et synthétiser
- Argumenter
- Tant par écrit qu'à l'oral
- Identifier le langage propre au secteur d'intervention
- Adapter son langage au public

Connaitre le contexte institutionnel. Pour cela, il sera à même de :

- Identifier et relater le fonctionnement de l'institution
- Identifier les instances de tutelle et la législation propre au secteur
- Etablir un lien entre les objectifs et les moyens institutionnels
- Repérer l'environnement local au niveau géographique et socio-culturel
- Repérer les éventuels décalages entre le cadre théorique et le contexte pratique
- Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances

Analyser des situations sociales tant à un niveau individuel, que collectif. Pour cela, il sera à même de :

- Identifier les caractéristiques et les conditions de vie du public
- Reconnaitre les difficultés rencontrées par le public
- Etre réceptif aux problèmes humains
- Décoder les besoins

Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances

Etablir des relations professionnelles avec les bénéficiaires. Pour cela, il sera à même de :

- Respecter les personnes, prendre du recul
- Respecter les règles de déontologie et le secret professionnel

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et/ou les communautés un processus d'intervention. Pour cela, il sera à même de :

- Prendre part à des actions spécifiques au sein de l'institution
- Organiser et négocier la réalisation de certaines tâches

Questionner sa pratique. Pour cela, il sera à même :

- S'exprimer et s'interroger sur les faits observés
- Distinguer les faits, opinions, sentiments et attitudes

En fonction des situations vécues et rencontrées, et tout au long de son cursus, l'étudiant sera également capable de travailler la question des émotions. Pour ce faire, il sera à même de :

- Identifier, comprendre ses émotions
- Reconnaitre leur influence, les exprimer,
- Les maitriser et/ou les utiliser pour guider les interventions et les relations avec les autres

Il sera également poussé à développer sa confiance en lui et donc à valoriser ses savoirs, savoir- faire et savoir-être ; développer ses compétences, et à s'affirmer.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L’étudiant est plongé dans une réalité de travail durant une période de 20 jours.

Il s’agit d’un stage d’observation-participation.

Démarches d'apprentissage

Durant sa pratique professionnelle, l’étudiant est encadré par deux référents : un chef de stage et un superviseur.

Après 10 jours de stage, l’étudiant participe à une 1ère supervision collective, temps d’échanges, de réflexions et de distanciation par rapport à sa pratique. Un écrit préparatoire est demandé avant chaque supervision ainsi qu’un compte rendu à l’issue de celle-ci.

Il retourne ensuite en stage durant 10 jours.

A l’issue du stage, deux supervisions sont planifiées. Chaque supervision aborde des dimensions différentes de la pratique professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des cercles d’études menés par les responsables d’année abordent toutes les dimensions su stage.(définition et caractéristiques du stage de 1ère, modalités d’évaluation, rapport de stage,…)

Après chaque supervision et afin que l’étudiant puisse se situer, il reçoit un feed back de son superviseur concernant sa préparation écrite et sa participation orale.

Après la 1ère supervision, un contact téléphonique entre le superviseur et le chef de stage permet une évaluation à mi-stage.

Des grilles d’observation sur l’institution, les bénéficiaires et l’équipe de travail permettent à l’étudiant d’approfondir son questionnement.

Après lecture du rapport de stage par le superviseur, une rencontre est prévue afin d’identifier les forces et les faiblesses de l’étudiant.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Le dossier pédagogique reprend l’ensemble des informations utiles (critères d’évaluation, convention, grilles d’observation,…).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation formative basée sur une expérience de terrain. La cotation sera attribuée de la façon suivante : 50 points pour la pratique professionnelle, c'est-à- dire 3 supervisions collectives comprenant une préparation écrite et une participation orale, active de l'étudiant et 30 points pour le rapport de stage dont 10 points pour la forme et 20 pour le fond.

La note de cette activité d'apprentissage se calcule en faisant la moyenne entre les points du stage (50 points) et les points du rapport (30 points). En juin, si la note du rapport est inférieure à 15/30, la moyenne ne sera pas effectuée. C'est la note de l'échec (ou la note la plus faible, si le stage devait être lui aussi en échec) qui sera portée au relevé de notes pour cette activité d'apprentissage.

Le rapport sera à refaire en seconde session et sera évalué en fonction du respect des consignes d'amélioration données par le superviseur et apportées au rapport.

En septembre, la moyenne arithmétique sera faite entre le stage et le rapport à nouveau déposé.

Un stage en échec en première session n’est pas remédiable en seconde session.

L'étudiant qui ne déposera pas son rapport en 2e session obtiendra une note "PP" pour l'ensemble de la note "AIP".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

En cas de passivité de l'étudiant lors de sa recherche de stage (absence aux permanences, absence de feed-back des démarches entreprises, absence de recherche de stage), il sera retiré 3 points sur les 50 attribués à la pratique professionnelle.

En cas d'absence en supervision : si l'absence est couverte par un certificat médical, il n'y a pas de reprogrammation de supervision mais un entretien individuel sur la préparation écrite de l'étudiant. En cas d'absence non justifiée du document préparatoire, l'étudiant se verra refuser à la supervision et 8 points seront retranchés de sa pratique professionnelle. En cas d'absence non justifiée de l'étudiant en supervision, 5 points seront retranchés.

Selon le règlement d'ordre intérieur « la note attribuée en 1ère session pour les activités professionnelles qui, pour des raisons impératives d'organisation(...) ne peuvent faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, est reportée en 2ème session ... ».La cote de pratique(50 pts) est donc reportée d'une session à l'autre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).